

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

CHS. ARNOLDI,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,

Hôtel de Ville,

Montréal, 27 novembre 1912

TROTTOIRS

Avis aux Contribuables



AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnés de la Cité de Montréal, quartier Notre Dame de Grâce, savoir:

Grey, sur toute sa longueur.

King Edward, côté ouest, de la rue Cedar en allant vers le nord.

King Edward, côté est, de la rue Sherbrooke à la rue Cedar.

Mayfair, côté est, continuation du trottoir existant à l'avenue des Pins.

Mayfair, côté ouest, nord de l'avenue des Pins.

Mayfair, des deux côtés, de la rue Sherbrooke jusqu'à la maison présentement érigée.

Marcil, côté ouest, en face des maisons érigées près Sherbrooke.

Notre Dame de Grâce, côté sud, de la rue Décarie à la rue Plateau.

Oxford, des deux côtés, de la rue Sherbrooke à la rue Notre Dame de Grâce.

Prud'homme, côté ouest, du chemin de Lachine à la rue Sherbrooke

Chemin de Lachine (Upper Lachine Road), de la limite est dans le quartier No. 7, jusqu'à la rue Sherbrooke.

Sherbrooke, côté nord, de la limite est de ce quartier jusqu'au Chemin de Lachine (Upper Lachine Road). sont terminés et déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

CHS. ARNOLDI,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,

Hôtel de Ville,

Montréal, 22 novembre 1912.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his office, within ten days from this date without further notice.

CHS. ARNOLDI,
City Treasurer.
City Treasurer's Office,
City Hall,

Montreal, 27th November, 1912

SIDEWALKS

Notice to Ratepayers



PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Rolls of Assessment for the construction of sidewalks in the following streets in Notre Dame de Grâce Ward. viz:

Grey avenue, in all its length.

King Edward, west side, from Cedar northward.

King Edward, east side, from Sherbrooke to Cedar.

Mayfair, east side, from existing permanent sidewalk to Pine Ave.

Mayfair, west side, north of Pine Avenue.

Mayfair, from Sherbrooke, north and south, to the house.

Marcil, west side, opposite houses erected near Sherbrooke.

Notre Dame de Grâce, south side, from Decarie to Plateau.

Oxford, both sides, from Sherbrooke to Notre-Dame de Grace Ave.

Prud'homme, west side, from Upper Lachine Road to Sherbrooke

Upper Lachine Road, from eastern limits in 7th Ward, formerly of the Town of Notre Dame de Grace, to Sherbrooke.

Sherbrooke, north side, from eastern limits of the Town to Upper Lachine Road.

are completed and are now deposited in the office of the undersigned in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

CHS. ARNOLDI,
City Treasurer.
City Treasurer's Office,
City Hall,
Montreal, 22 November, 1912.